

CTL du 11 mars 2021 :

La DGFIP continue sa :

-transformation*

- destruction*

*** (rayer la mention inutile)**

Fusion des SPF Nantes 1 – SPFE Nantes 2 – SPF Châteaubriant au 10/05/2021

En préambule et répondant ainsi à notre déclaration liminaire, la direction affirme qu'il n'est pas prévu de service d'Appui à la Publicité Foncière dans le 44 (SAPF). Les SAPF n'auront pas de compétence territoriale et seront pilotés par le national.

Le futur SPFE de Nantes devrait se voir amputé d'environ 70% de ses emplois afin qu'ils soient redéployés sur les SAPF. Pour l'instant, la direction assure ne pas connaître le calendrier de ces redéploiements.

Faut-il vraiment la croire ? La directrice ne semble pas inquiète outre mesure, nous voilà rassurés !

Notre question aura eu au moins le mérite de mettre noir sur blanc et d'officialiser les profonds changements qui attendent ce SPFE restructuré .

Nous savons que les départs futurs dans ce service ne seront pas remplacés dès 2022 et ce, pendant 5 ans.

Concernant l'actuelle fusion :

L'application FIDJI sera non accessible pendant la semaine du 3 au 7 mai précédent la fusion prévue pour le 10 mai. Il sera donc impossible de créer des dossiers de Publicité Foncière et d'enregistrement. Quels travaux pour les agent.e.s pendant cette semaine alors ?

Pour la direction, ces 5 jours serviront à finaliser les travaux nécessaires à la fusion et à organiser des réunions afin de mutualiser les pratiques. Il y a un réel besoin de travailler en concertation pour finaliser la fusion, des pas à pas sont à venir mais il n'y a pas de grands changements dicit la direction.

C'est un argument que l'on entend régulièrement lorsqu'il s'agit de fusions et de restructurations. A Solidaires Finances publiques, on ne peut s'empêcher de trouver « curieux », cette volonté de tout changer tout en répétant à l'envi que rien ne change alors que les agentes et les agents constatent le contraire tous les jours !!!!

L'expérience acquise de la fusion des SPF de St-Nazaire notamment en matière de comptabilité permet à la direction d'envisager celle des SPF nantais et castelbriantais sous les meilleurs auspices !

Concernant l'information des professionnels, un courrier doit être adressé aux notaires et à l'ensemble des professionnels.

Concernant l'affectation des agent.e.s :

Elles et ils ont obligation de suivre leur mission !

Pour celles et ceux des SPF et SPFE nantais, elles et ils sont déjà affectés, pour celles et ceux de Châteaubriant, ils seront ALD jusqu'au 1er septembre 2021.

La direction s'est engagée à ce qu'il n'y ait pas de perte d'emplois, .. en tout cas pas jusqu'à la création des SAPF ! A voir !!

Solidaires Finances Publiques sera attentif à la situation des agentes et des agents durant cette transition.

Les représentant.e.s de Solidaires Finances Publiques ont voté contre ce projet qui entérine d'une part la destruction du réseau : les SPF passeront de 354 à 121 d'ici la fin du 1er semestre 2022 et d'autre part transforme ce nouveau

SPF fusionné en prochain réservoir d'emplois pour les services nationaux que sont les futurs SAPF et PNSR (Pôle National de soutien au Réseau).

Solidaires Finances Publiques dénonce la création de services de taille trop importante de type de ce SPF fusionné ou de celui du SIE de St-Nazaire, qui peuvent conduire à de lourdes difficultés de gestion et induire des méthodes de travail standardisées et déresponsabilisantes et génératrices de souffrance au travail.

Toutes les organisations syndicales ayant voté contre cette fusion, ce sujet sera représenté au prochain CTL du 8 avril, la direction entérinera alors définitivement la fusion de ces SPF et SPFE.



Nantes, le 11 mars 2021

Ce nouveau service sera créé au 1er avril 2021 à partir de la fusion du SFACT Bloc III et du Centre de Service Partagé (CSP). Le CGF deviendra ainsi l'unique interlocuteur des services prescripteurs et de leurs fournisseurs. Cette fusion initiée dans le cadre du Chantier Action Publique 2022 (CAP 22) a pour but de mutualiser les fonctions de l'ensemble de la chaîne d'exécution de la dépense soit de l'engagement juridique jusqu'à la validation de la demande de paiement dans Chorus.

Outre notre remarque sur la séparation ordonnateur/comptable figurant dans notre déclaration liminaire nous avons relevé deux thématiques principales autour de l'organisation du travail et de l'aménagement des locaux.

1) L'organisation et le fonctionnement du travail :

- La fusion étant au 01/04/2021, où en est la signature des contrats de services et des conventions de gestion avec les services prescripteurs ?
- L'information sur cette fusion a-t-elle bien été faite auprès des fournisseurs ? Et comment : par voie dématérialisée via Chorus Pro ou par courrier ?

Pour Solidaires Finances Publiques, il est capital que le «qui fait quoi et comment» soit suffisamment explicite et connu des services prescripteurs et fournisseurs pour une véritable «fluidification» et maîtrise de la chaîne de la dépense comme le promet la direction.

Pour la direction :

- Les conventions de délégations de gestion ont été adressées aux services prescripteurs, la majorité d'entre elles n'ont pas encore été signées à ce jour, il n'y a pas d'indication quant à leur retour.
- Les contrats de services sont sans conséquence juridique sur la mise en place du service. Ils règlent le fonctionnement entre services sans empêcher le CGF de travailler mais il y sera certainement nécessaire de faire des ajustements. Ils ont été reçus de la centrale et restent à valider en local entre la DRFIP et les services prescripteurs.
- Pour les fournisseurs, l'information se fera faite via CHORUS PRO (1 700 fournisseurs). Le temps que ces derniers prennent l'habitude d'utiliser le nouveau service exécutant (SE), il y aura certainement des transferts entre les SE à prévoir .
- Au jour du CTL, les effectifs du service sont de 18 agent.e.s (1A+, 1 A, 8 B et 7 C) qui sont répartis en 3 pôles : Marchés complexes/Commande Publique-Fonctionnement/Subventions -Dépenses de personnel hors paie.
- Suite à la création du CGF, le SFACT comptera 30 agent.e.s (1A+,2 A, 13B et 13 C).

- La formation (en distanciel) comprend un tronc commun et une formation adaptée selon son origine : les agentes et les agents issus du CSP sur la dépense et celles et ceux du SFACT sur les engagements juridiques pour faire simple.
- Le périmètre étant le même, celui du bloc3, le travail reste le même la charge de travail aussi.
- Mais n'a-t-on jamais entendu un de nos responsables administratifs reconnaître une augmentation de la charge de travail ?

2) L'Aménagement des postes de travail :

Le CGF occupera les bureaux actuels occupés par le SFACT au 1er , 2ème étage dans le bâtiment Anne de Bretagne ce qui ne facilitera pas les coopérations nécessaires pour la création d'un nouveau service.

Le rapport du médecin du travail pointe un certain nombre de problèmes notamment en ce qui concerne le bureau 131. Le bureau sensé accueillir dix personnes, la surface par agent est inférieure aux 10 m² minimaux préconisés mais non imposés (!) par la norme Afnor NFX 35-102. Il est pointé également des problèmes d'éclairage, de positionnement face à la lumière de certains ordinateurs et de bruit nécessitant l'équipement des agent.e.s en casque pour le téléphone.

Le médecin du travail note également le non respect de la distance de 0,80 m en matière de sécurité incendie. Sur ce point, la direction répond qu'il s'agit d'un simple problème d'échelle du plan communiqué !

Si pour une fois, les représentant.e.s en CTL disposent des préconisations du médecin du travail, on peut se demander quel était l'intérêt de consulter le médecin du travail pour ne rien retenir de son rapport !

Force est de constater que la disposition des bureaux sur les plans du futur service est exactement la même que l'actuelle. La direction confirme qu'il n'y aura pas de changement. Il n'y a pas de projet immobilier prévu pour le moment, ni de grand déménagement car cela impliquerait de déplacer d'autres services notamment ceux du SIP de Nantes Centre.

Début 2022, si tout va bien, la direction espère récupérer le 4ème étage du bâtiment Graslin et revoir notamment l'installation des services du SFACT, du CGF et des services actuellement situés dans le bâtiment Audubon.

En attendant la fin des travaux, la directrice a demandé à la BILI de réfléchir aux futures implantations des services. Ce 4ème étage suscite beaucoup d'intérêt mais il ne pourra pas accueillir tout le monde !



CAMPAGNE IR et CAMPAGNE DES AVIS

Le bilan conjoint de la campagne IR et celle des avis est une première à la DRFIP 44.

Pour Solidaires Finances publiques, la seconde étant la suite logique de la 1ère, il était important et intéressant de pouvoir les mettre en perspective. Cela met aussi en évidence

une charge de travail importante et continue tout au long de l'année pour les Services des Impôts des Particuliers.

Concernant la campagne IR :

Tout s'est bien passé pour la direction, comme d'habitude ! Rappelons que différents services outre les SIP ont participé à cette campagne « exceptionnelle » à plus d'un titre :

- 1ère campagne suite à la réforme du PAS agrémentée de la nouveauté de la déclaration automatique, conjuguée à la crise sanitaire et donc répondant à une organisation inédite car sans réception en présentiel comme à l'accoutumée tout en gérant le débordement téléphonique national, soit une charge de travail colossale :
40 367 appels téléphoniques entre le 27 avril et le 30 juin et 3 497 appels du 29/04 au 15/06 au titre du renfort aux plateformes nationales, plus de 5 000 rendez-vous téléphoniques traités pour 239 rendez-vous physiques du 02/06 au 06/07 et 39 555 demandes e-contacts. Surcharge qui se confirme pendant la campagne des avis avec 84 000 e-contacts et 7 000 rendez-vous téléphoniques. Sans doute faut il y voir les avantages de la simplicité du Prélèvement à la Source !!!!
- investissement de toutes et tous dans les Sip, l'AJV, mais aussi grâce au soutien de nombreux collègues d'autres services tels que les PCRPs, les brigades de vérifications, la Dircofi, la BCR. A cet effet, la direction nous a communiqué le tableau suivant qui récapitule et compare le nombre d'agent.e.s mobilisés lors des campagnes IR 2019 et 2020 :



	2019	observations	2020	observations
Nombre de jours de campagne	32	du 10/04 au 28/05	35	du 20/04 au 12/06
Moyenne agents SIP mobilisés/jour	297	Base présents TSEE sans compter les absences pour congés, formations...	164	Base PCA présence réelle (physique + télétravail) hors congés, avec évaluation sur 1ère et deux dernières semaines de campagne
Total jours/agents sur la campagne	9 504		7 540	
Renforts en jours/agents	251	EDR, vacances téléphoniques, vestes rouges, vacances accueil... soit 502 vacances	3 230	EDR, PCRPs, débordement national, renforts E-contacts comptabilisés pour 1 agent/jour
Total jours agent/campagne	9 755		8 970	

Observations de Solidaires Finances Publiques :

On peut constater :

- que malgré la crise sanitaire et les affirmations du moment la campagne IR 2020 n'a pas été beaucoup plus longue que les précédentes !
- la spécificité de la crise sanitaire a consisté à substituer la réception téléphonique à celle en présentiel avec le développement de la réception par rendez-vous.

La direction s'est félicitée de la satisfaction des usagers sur la qualité des réponses des agentes et des agents.

Pour Solidaires Finances publiques, ce n'est pas une découverte : les agent.e.s des Finances Publiques sont des agent.e.s techniciens. Si les taux de décrochés des années précédentes n'étaient pas à la hauteur des objectifs, il faut plutôt se questionner sur le nombre des suppressions d'emplois dans les accueils et dans les SIP. Les agentes et les agents ne peuvent pas à la fois faire de la réception en présentiel et en «distanciel»!

Visiblement cette évidence échappe à beaucoup !

- les renforts mobilisés n'ont pu compenser le nombre habituel d'agent.e.s des SIP,
- si la direction peut se féliciter de la réussite de cette campagne IR hors normes elle le doit à l'investissement considérable des agent.es.

En outre, nous avons dénoncé les effets négatifs de l'auto-formation, la mauvaise communication sur l'APRDV (comme chaque année), le manque d'information sur les listes GEST PART (18 000 re-traitements) et sur les listes d'anomalies.

Nous avons relevé les difficultés liées à la déclaration automatique. Sur ce sujet, on ne peut que constater que la DGFIP a encore de grandes marges de progression en matière de pédagogie et d'information sur ces nouveautés déclaratives !

Le bilan sur la campagne IR 2020 a permis d'évoquer succinctement la prochaine campagne qui débutera dans quelques jours.

Fort de l'expérience de la campagne passée, deux axes seront développés en 2021 d'autant qu'ils sont, selon la DG, très appréciés des usagers et des usagers et ce devant la pratique du e-contact :

1) Le téléphone et le soutien aux Centres de Contact, ces derniers n'étant pas dimensionnés pour assumer à eux seuls les pics de charge dus à la campagne IR dixit la directrice elle-même.

Pour Solidaires Finances Publiques, il s'agit là encore d'une idée lumineuse de la DG d'autant qu'elle attribue parcimonieusement les habilitations à Adonis national

sans oublier que les contrôles déontologiques seront par conséquent plus importants, rajoutant ainsi à la charge de travail des agent.es devant procéder à l'enregistrement de toutes leurs consultations !

En 2020, les centres de contact ont reçus plus de 6,2 M d'appels et les services locaux ont répondu à 3,3 M d'appels. Néanmoins concernant les appels locaux, la directrice assure qu'il faudra faire des progrès en matière de décrochés téléphoniques !!

2) la réception sur rendez-vous : tout d'abord pour la direction elle doit se faire principalement par téléphone, le rendez-vous en présentiel étant réservé aux questions ou aux situations les plus complexes.

Tous les guichets ne devraient pas être ouverts tous les jours, c'est la demande de RDV qui influencera la nécessité d'ouverture quotidienne ou de guichets supplémentaires.

En tout état de cause, la direction compte sur les miracles de la pratique du contre-appel pour limiter au maximum le déplacement des contribuables.

Rappelons tout de même qu'environ 13 millions de nos concitoyennes et concitoyens sont en situation d'illectronisme, aussi bien chez les plus de 65 ans que chez les moins de 25 ans et qu'elles et ils ont besoin d'un accès direct au service public des Finances.

Bilan Nouveau Réseau de Proximité au 1er janvier 2021

En préambule, la directrice a tenu à rappeler qu'aucun agent n'avait été contraint de déménager dans le cadre des restructurations de Châteaubriant – Ancenis (SIP – SIE). Effectivement la majorité des agent.e.s ont préféré changer de métier plutôt que de déménager !

Selon elle, la crise sanitaire nous a démontré que le télétravail était possible à la DGFIP alors qu'il suscitait beaucoup de réticences auparavant. C'est certain !

Pour Solidaires Finances Publiques, la préconisation du télé-travail en temps de crise sanitaire s'est révélé un joli coup de pouce pour l'acceptabilité du NRP et la minimisation de ses effets sur la vie de celles et ceux qui ont vu leur équilibre vie privée/vie professionnelle impacté !

Avant la crise sanitaire la DGFIP était plus que méfiante sur le télétravail et la possibilité de rendre les missions télétravaillables s'opposait toujours à la sécurité !

La crise covid a ouvert des perspectives à plus d'un employeur qu'il soit public ou privé tant sur les aspects organisationnels (télétravail, visio, audio, etc) que sur leurs conséquences sur les aspects immobiliers (plus de télétravailleuses et télétravailleurs moins de bureaux).

Toujours opposé à ce Nouveau Réseau qui n'a de proximité que le nom, Solidaires Finances Publiques a dénoncé :

- le manque d'anticipation dans la gestion de la trésorerie de Savenay pour ce qui concerne les créances de l'hôpital de Savenay, la direction reconnaît *une gestion très différente et un besoin d'harmonisation des pratiques.*
- la taille du SIE de St-Nazaire avec surtout la suppression d'un emploi de cadre A l'année même de la fusion avec le SIE de Pornic, la directrice réfléchirait à *la demande qui lui aurait été faite d'un A+ supplémentaire.*
- l'espace de co-working de Pornic, réponse de la directrice : *«je n'en vois pas l'utilité, les agents sont soit en présentiel soit en télétravail chez eux»*
- les difficultés de Medoc Web, la direction reconnaît (décidément !) *que la formation en distanciel en visioconférence ne s'est pas bien passée. Sur ce sujet, elle assure une forte mobilisation de la division comptabilité pour assister les services.*

Pour Solidaires Finances publiques, ces difficultés se rajoutant aux problèmes récurrents de nos applicatifs-métiers quels que soient les métiers, on est bien loin de l'administration vendue par les responsables administratifs et politiques !

A n'en pas douter : ERROR 504 !

